

**Consultation de la Commission européenne sur
la Stratégie UE 2020**

***Contribution d'Aide et Action :
une nouvelle stratégie au service du progrès social et sociétal***

Association de solidarité internationale, Aide et Action s'efforce depuis 1981 de favoriser l'accès de tous à une éducation de qualité. Présente dans 21 pays, elle met en œuvre plus d'une centaine de projets destinés, entre autres, à améliorer les conditions d'accueil des enfants à l'école, appuyer les communautés dans le développement de leur projet éducatif et permettre l'accès des jeunes les plus défavorisés à une formation professionnelle.

En France, Aide et Action intervient en zone urbaine sensible pour améliorer les interactions entre les différents acteurs de la communauté éducative, accompagner les équipes pédagogiques dans la recherche de réponses aux problèmes du quotidien, promouvoir la mixité sociale à l'école et contribuer, ainsi, à la cohésion sociale.

Face à l'arrivée à terme de la Stratégie pour la croissance et l'emploi, dite Stratégie de Lisbonne, Aide et Action accueille favorablement l'initiative prise par la Commission européenne de lancer une consultation publique avant de finaliser les propositions qu'elle se doit de présenter au Conseil européen en vue de l'adoption de la nouvelle stratégie décennale. A condition que les contributions fassent partie intégrante du processus et que les décisions qui suivront ne soient pas prises dans la précipitation, cette consultation ne pourra que renforcer la confiance et le soutien des citoyens européens dans les institutions européennes.

Le document de travail de la Commission européenne revient sur les trois piliers de la Stratégie de Lisbonne (économique, social et environnemental). Dans sa contribution, Aide et Action met tout particulièrement l'accent sur la question sociale et, plus spécifiquement, sur l'enjeu de l'éradication de la pauvreté et de la lutte contre l'exclusion sociale.

Convaincue du rôle clé joué par l'éducation dans le changement social, Aide et Action plaide pour une société qui fait de l'équité dans l'éducation sa priorité pour agir durablement sur la réduction des inégalités et pour donner à chacun les moyens de réaliser son projet de vie et à tous le pouvoir de participer à la construction d'une société plus solidaire et plus juste.

Le contexte de la révision de la Stratégie de Lisbonne

L'année 2010 constitue une année charnière pour l'Union européenne. Avec l'entrée en vigueur du Traité de Lisbonne, la construction européenne franchit une nouvelle étape: l'Union européenne se positionne en garante des droits, libertés et principes inscrits au sein de la Charte des droits fondamentaux; elle se dote de nouvelles institutions susceptibles de renforcer la dimension politique du projet qu'elle porte ; elle tend vers le renforcement du débat démocratique au sein de l'espace commun.

Le Traité de Lisbonne permet également à l'UE de gagner en ambition en lui assignant des objectifs de nature sociale. Désormais, le plein emploi, la lutte contre l'exclusion sociale, la promotion de la justice et de la protection sociales, la solidarité entre les générations et la protection des droits de l'enfant intègrent la liste des enjeux stratégiques de l'Union.

Pour y répondre, l'UE se doit, dans l'immédiat, de venir à bout de la crise qui, depuis 2008, mine son économie et affecte l'emploi et la vie des ménages. En mettant en lumière la fragilité du modèle social européen, la crise économique et financière a révélé combien une intervention de l'Union européenne était nécessaire pour impulser et coordonner les réponses sociales apportées par les Etats membres.

Sur le long terme, le renouvellement de la stratégie décennale est l'occasion pour l'Union européenne de repenser le rôle qu'elle entend jouer pour favoriser le progrès social, d'autant plus que le calendrier des débats au sein des institutions européennes coïncide avec celui de l'Année européenne de lutte contre l'exclusion et la pauvreté.

La Stratégie de Lisbonne, quelques éléments d'évaluation

Avec la Stratégie de Lisbonne, l'Union européenne promettait, d'ici 2010, de devenir *«l'économie la plus compétitive et dynamique au monde capable d'une croissance économique durable accompagnée d'une amélioration quantitative et qualitative de l'emploi et d'une plus grande cohésion sociale»*. A l'heure des bilans, force est de constater que ces objectifs sont loin d'être atteints.

Dans le domaine économique, alors que la croissance et l'emploi constituaient l'axe de travail privilégié depuis 2005, les indicateurs sont au rouge : l'Union européenne affiche un taux de croissance nul, contre les 3% attendus ; 9,3% de la population active est au chômage (dans certains pays, les taux de chômage sont encore plus alarmants - 20,9% en Lettonie, 19,3% en Espagne, 12,8% en Irlande) ; 8% des personnes en emploi sont des travailleurs pauvres (13% en Grèce et 14% en Pologne).

Le progrès social est également loin d'être au rendez-vous : sur près de 500 millions de citoyens européens, 85 millions d'entre eux vivent en situation de pauvreté, soit 17% de la population de l'Union. Pour certains pays, la proportion

dépasse même les 20%, comme en Lettonie (26%), en Roumanie (23%) et en Belgique (21%). Les enfants forment une catégorie particulièrement exposée à la pauvreté - 20% d'entre eux, soit plus de 19 millions d'enfants, vivent dans la pauvreté (dont 33% des enfants roumains, 26% des enfants bulgares, 25% des enfants italiens et 24% des enfants espagnols) - tout comme les familles monoparentales dont 35% d'entre elles vivent dans la pauvreté (elles sont 57% à Malte et 44% au Royaume-Uni).

Certes, à la différence des objectifs en matière de croissance et d'emploi, aucun objectif quantitatif n'avait été donné aux Etats membres dans le domaine social. L'Union européenne partait du principe qu'une amélioration de la situation économique entraînerait nécessairement une amélioration de la situation sociale de l'Union. Les données présentées ci-dessus démontrent que cette approche est un leurre.

L'éducation et la formation étaient aussi au cœur de la Stratégie de Lisbonne. Il s'agissait pour l'UE de faire de la connaissance le moteur de la croissance. La lutte contre le décrochage scolaire et l'amélioration des compétences en lecture des citoyens européens intégraient les objectifs visés par la stratégie décennale. Malgré les moyens et les impulsions du programme Education et Formation, le bilan des actions entreprises est lui aussi mitigé. En matière de compétences, la situation s'est même dégradée : alors que 21,3% des élèves européens âgés de 15 ans présentaient des compétences insuffisantes en lecture en 2000, ce pourcentage est passé à 24,1% en 2006 (53,5% en Roumanie, 51,1% en Bulgarie). Loin de pointer la faiblesse des systèmes éducatifs européens, ces données - mises en évidence dans le cadre des enquêtes PISA réalisées par l'OCDE - mettent surtout en exergue les faiblesses d'une forte proportion d'élèves, pour la plupart issus de catégories sociales défavorisées. Or, les difficultés scolaires d'aujourd'hui peuvent se transformer à terme en décrochage scolaire, notamment au moment où la scolarité cesse d'être obligatoire : 14,9% des élèves européens continuent de quitter l'école sans avoir au moins validé un diplôme de niveau secondaire (ce pourcentage monte à 39% à Malte et à 35,4% au Portugal).

Analysées dans leur ensemble, ces données permettent d'expliquer par quels mécanismes la pauvreté et l'exclusion sont souvent transmises en héritage aux enfants. Bien que l'éducation soit censée permettre à chacun de trouver sa place dans la société et d'y participer de façon active, nombre de facteurs réduisent les chances de réussite scolaire des enfants issus de catégories sociales défavorisées : la situation socioprofessionnelle des parents, leur niveau de formation, leurs revenus, les conditions de logement, la composition familiale etc. Si la difficulté scolaire peut conduire au décrochage scolaire, de son côté, le décrochage scolaire place l'adulte de demain dans une situation sociale fragile et l'expose au chômage, à la pauvreté, voire à l'exclusion, ce qui représente une menace pour la cohésion sociale et va à l'encontre de la solidarité prônée par l'UE.

Dans l'objectif de rompre le cercle vicieux de l'exclusion, face auquel le système éducatif ne peut agir seul, Aide et Action souhaite formuler des pistes de recommandations concernant la révision de la stratégie de l'UE pour les dix prochaines années.

La Stratégie UE 2020, quelques recommandations

Saisir l'opportunité de l'adoption de la Stratégie UE 2020 pour engager un vaste débat démocratique sur la vision sociale de l'Europe

A l'heure où le renforcement du rôle du Parlement européen et la création d'un droit d'initiative citoyenne permettent de consolider la démocratie en Europe, il serait inconcevable de priver les citoyens européens d'un réel débat sur l'avenir de l'Europe à l'horizon 2020. Pour Aide et Action, la consultation lancée par la Commission européenne sur la stratégie UE 2020 doit constituer une étape à part entière du processus de révision et, de ce fait, impliquer toutes les parties prenantes, dont les institutions européennes, les Etats membres et les citoyens. La synthèse des différentes contributions qui sera réalisée par la Commission européenne devra refléter les aspirations et préoccupations des citoyens européens et donner une direction claire sur les objectifs à atteindre dans l'intérêt de tous.

Construire l'Europe sociale avec le même engouement que celui suscité par la construction du marché intérieur et de la monnaie unique

La révision à mi-parcours de la Stratégie de Lisbonne avait conduit à une réorientation des travaux de l'Union au profit de la croissance et de l'emploi, laissant la cohésion sociale en arrière plan de la stratégie globale. La crise sociale actuelle, générée par la crise économique et financière, confirme la nécessité d'adopter une approche globale et intégrée de ces trois dimensions. Aide et Action souhaite que l'Union européenne adopte un programme de travail ambitieux au service de la construction d'une Europe sociale, inclusive, plus juste et capable d'améliorer la qualité de la vie dans l'espace de l'Union. Une telle vision requiert de l'UE l'adoption de mesures concrètes, notamment en faveur de la lutte contre la pauvreté et les inégalités, la promotion de l'inclusion sociale et la défense des droits sociaux.

S'appuyer sur des indicateurs de bien-être et de progrès sociétal lors de l'élaboration et de la mise en œuvre des politiques publiques

Parce que le produit intérieur brut ne permet pas de mesurer le bien-être des individus et de la société, Aide et Action encourage l'Union européenne à poursuivre ses travaux dans ce domaine. Des indicateurs qualitatifs permettraient de croiser un certain nombre de données afin de mesurer l'impact et l'efficacité de l'action de l'Union et des Etats membres, par exemple au niveau du logement, de la santé, du bien-être matériel, du lien social etc. Ces indicateurs permettraient également de disposer de données spécifiques par rapport à certains groupes vulnérables tels que les enfants.

Faire en sorte que l'adoption de la stratégie UE 2020 s'affranchisse du contexte de crise dans lequel elle s'inscrit

Le document de travail de la Commission européenne en vue de l'adoption de la Stratégie UE 2020 met tout particulièrement l'accent sur la crise économique et financière qui domine le débat mondial et européen. Toutefois, les solutions à moyen terme ne sauraient remplacer une vision à long terme. Aide et Action recommande à l'Union européenne de s'affranchir de ce contexte de crise dans l'objectif d'élaborer une réelle stratégie sur le long terme permettant à l'Union européenne de refonder le projet européen et de lui donner un nouveau souffle.

Faire de l'éradication de la pauvreté la priorité de la stratégie UE 2020

Aide et Action salue la volonté de la Commission européenne de placer les hommes au premier plan de travail de l'Union européenne, tel qu'exprimé dans le document de travail sur lequel s'appuie la consultation publique. Elle encourage les institutions européennes à aller de l'avant dans la lutte contre la pauvreté, notamment celle des enfants. S'il est vrai qu'en vertu du principe de subsidiarité la politique sociale relève de la compétence des Etats membres de l'Union, dans son rôle de coordination des politiques nationales, l'Union européenne se doit de donner les impulsions et les injonctions nécessaires à l'éradication de la pauvreté en Europe.

Adopter des objectifs spécifiques en matière de lutte contre l'exclusion et les inégalités sociales

Dans la mesure où les avancées de l'Union européenne en matière de progrès social dépendent de la volonté des Etats membres, il est plus que jamais nécessaire d'arrêter des objectifs chiffrés afin de suivre la réalisation des actions nationales destinées notamment à lutter contre l'exclusion et à réduire les inégalités sociales, seul moyen de garantir la citoyenneté active de chacun et la cohésion sociale. Ces objectifs doivent avoir vocation à stimuler l'action des Etats membres. Aide et Action invite l'UE à compléter la liste des lignes directrices intégrées pour la croissance et l'emploi, principal outil de pilotage de la mise en œuvre de la stratégie décennale, de lignes directrices de nature sociale.

Appréhender l'éducation comme un facteur de développement humain et sociétal

L'école n'est pas seulement le lieu où s'acquièrent les connaissances et se développent les compétences recherchées sur le marché du travail. Elle est aussi le lieu où s'acquièrent et se renforcent les valeurs qui fondent nos sociétés, comme par exemple la solidarité, la citoyenneté, la tolérance, le respect etc. En enfermant l'éducation dans son rôle d'intégration professionnelle, l'UE se prive d'un précieux outil de cohésion sociale. Aussi, Aide et Action invite l'Union européenne à changer de paradigme afin de faire en sorte que l'éducation soit également perçue comme un moyen de contribuer au bien-être des individus et de la société

Renforcer la méthode de coordination ouverte dans le domaine de l'éducation et de la formation

Depuis l'adoption de la Stratégie de Lisbonne, la politique d'éducation fait l'objet d'un important programme de coopération entre les Etats membres. De nombreuses études ont été produites, des groupes de travail ont été constitués, des bonnes pratiques ont été identifiées etc. Il convient à présent de se saisir de l'ensemble de ces réalisations, de capitaliser les connaissances acquises et d'accroître la visibilité des résultats des actions entreprises à un niveau national. A cette fin, Aide et Action recommande à l'Union européenne d'aller plus loin dans son rôle de coordination de la mise en œuvre du programme Education et formation. A l'image des Rapports nationaux sur les stratégies de protection sociale et d'inclusion sociale, l'Union européenne pourrait requérir des Etats membres d'élaborer des plans nationaux traduisant les objectifs communs en stratégies nationales. L'analyse de ces plans nationaux pourrait alors faire l'objet

d'un rapport conjoint où l'efficacité des actions serait mesurée et où des recommandations seraient adressées aux Etats membres.

Veiller à l'équité des systèmes éducatifs

Comme le souligne le document de travail de la Commission européenne, l'éducation est un précieux levier pour lutter contre les inégalités et la pauvreté dans la mesure où les liens entre bas niveau de formation et exclusion sociale sont étroits. Or, force est de reconnaître que les inégalités sociales se reproduisent, voire se creusent, au sein de systèmes scolaires de plus en plus compétitifs et inégalitaires. Dans une perspective de cohésion sociale, Aide et Action encourage l'Union européenne à se donner les moyens de promouvoir l'équité au sein des systèmes éducatifs, comme le préconise le Programme Education et Formation 2020. Seule une action en faveur de la réduction des écarts entre les élèves qui réussissent et les élèves en difficulté scolaire permettra réellement d'élever le niveau général et d'améliorer nos résultats dans le cadre des enquêtes internationales. L'adoption d'un critère de référence spécifique permettant de suivre les avancées des Etats membres en matière de réussite scolaire des enfants issus de milieux défavorisés constituerait un signal fort de l'UE par rapport au projet de société qu'elle souhaite porter.

Renforcer la lutte contre le décrochage scolaire

Le décrochage scolaire présente un coût, tant pour les élèves décrocheurs que pour la société. Pour les premiers, le décrochage précède souvent le chômage, les emplois précaires, les faibles revenus... Pour la société, le décrochage constitue une menace pour la cohésion sociale et représente un coût économique qui se traduit souvent par le versement d'allocations et une baisse des recettes fiscales. Aussi, Aide et Action appelle à un renforcement des moyens de lutte contre le décrochage scolaire et à un meilleur suivi des actions entreprises par les Etats membres pour en venir à bout.

Faire en sorte que le développement de l'Union européenne contribue au développement d'autres régions du monde moins développées

L'Union européenne constitue un des projets régionaux les plus ambitieux au monde. Si elle souhaite s'afficher sur la scène internationale comme un modèle dans le domaine social et en matière de solidarité internationale, elle ne peut ignorer la situation des régions du monde moins développées. A cette fin, l'Union européenne se doit de faire pression sur les Etats membres pour : augmenter le montant de l'aide au développement, notamment dans le domaine de l'éducation ; encourager les initiatives d'éducation à la solidarité internationale ; faire évoluer les politiques de coopération en faveur d'une meilleure implication des pays bénéficiaires dans la définition des stratégies et des dispositifs ; adopter des politiques migratoires respectueuses de la dignité humaine ; faciliter les échanges commerciaux équitables avec les pays en développement.

Paris, le 14 janvier 2010